

Lille, le **13** JUIL. 2016

académie
Lille

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Recommandé avec A/R n°1A 121 073 9454 8

Rectorat
de l'Académie de Lille

Service Commun d'Appui aux
Politiques Pédagogiques
et Educatives

Bureau des Politiques
à l'Éducation, à la Santé
et à la Citoyenneté

Dossier suivi par:
Géraldine Masquelein
gestionnaire

Téléphone
03 20 15 60 22
Fax
03 20 15 65 60
Mél

ce.scappe-bpesc@ac-lille.fr

Ref : SCAPPE/BPESC/2016-3106/GM

Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
BP 709
59 033 Lille
Cedex

Monsieur le Président,

Pour faire suite à la réunion du Conseil Académique des Associations Educatives Complémentaires de l'Enseignement Public du 13 juin 2016, j'ai l'honneur de vous informer que l'agrément académique est accordé à votre association pour une durée de 5 ans conformément aux articles D551-1 et suivants du Code de l'Éducation.

Vous trouverez en pièce jointe l'arrêté qui vous servira dans le cadre de vos relations avec les établissements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Recteur de l'Académie de Lille



Luc JOHANN

Monsieur Romain Letartre
Président de l'Institut de Recherche du Bien-être
de la Médecine et du Sport Santé (IRBMS)
367 rue Jules Guesde
59650 Villeneuve d'Ascq

CPI :

Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Directeurs Académiques des Services de l'Éducation Nationale du Nord et du Pas-de-Calais
Madame BLONDEEL, IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire, Référente académique « associations »